



COMMUNE D'URRUGNE CIMETIERE DE BEHOBIE



LEGENDE

- Emplacement bâti
- Emplacement en pleine terre
- Emplacement en terre non matérialisé
- Emplacement projeté disponible 1.40 / 2.40
- Emplacement concédé non occupé 1.40 / 2.40
- Limite de carrés

Emplacement justifiable d'une Procédure de reprise

- Ouverture de caveau frontale
- Emplacement délimité par une ferronnerie

LEGENDE

- Case concédée
- Case vide disponible
- Case projetée disponible
- Case occupée, non concédée



A titre indicatif :

0,00 10,00

URRUGNE		G4	
BEHOBIE			
ITV	INTERVENTION		
ATC	PR		
TOPO	ELABOR		
MAJ	ELABOR		
MAJT	AFR		
MAJD	OE		
LIV	JPB	16/05/2024	
PLAN FIN DE PDR			
DOSSIER N°: 20200175CIM		ECHELLE 1/100	

ECHELLE 1/50

CARRE 5



AVIS MUNICIPAL

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
LISTE DEFINITIVE DES CONCESSIONS CONSTATEES
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON**

Le Maire de la commune d'URRUGNE (64122)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 24 septembre 2020,

AVISE

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par un 2nd et dernier procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le **09 juillet 2024 dans le cimetière de Béhobie** :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - CARRE 1 - 10	16/04/1929	CASTAING Pierre	- FAMILLE CASTAING - CASTAING Dominique - 05/09/1885 - CASTAING Jeanne Marie née DARBURG - 02/07/1870 - CASTAING Dominique - 05/09/1885 - CASTAING Jeanne Marie née DARBURE - 02/07/1870
1 - CARRE 1 - 12	11/11/1913	BLANCHARD Marie	- FAMILLE BLANCHARD - FAMILLE ABBADIA - ABBADIA Robert - 1914
1 - CARRE 1 - 28	15/04/1922	SANCHEZ José	- FAMILLE SANCHEZ - SANCHEZ José
1 - CARRE 1 - 39	08/06/1948	SUSO Antoinette	- FAMILLE SUSO - ?
1 - CARRE 1 - 40	15/08/1911	YRURETAGOYENA Anna	- FAMILLE YRURETAGOYENA - FAMILLE DELUC - ?
1 - CARRE 1 - 56	03/12/1949	BEHOBIDE Saturnin	- FAMILLE BEHOBIDE - ?
1 - CARRE 1 - 70	14/08/1946	AYESTA Marguerite	- FAMILLE AYESTA - ?
1 - CARRE 1 - 88	16/09/1938	PORTET Josephine née LABORDE	- FAMILLE PORTET - PORTET Josephine née LABORDE - 1886 - PORTET Magdelaine - 05/12/1918 - PORTET Pierre - 02/12/1918 - PORTET Dominique - 1878 - PORTET Germaine - 1876

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - CARRE 2 - 2	05/11/1925	ESPOSITO Matéo	- FAMILLE MONTEIRO - MONTEIRO Luiz - 02/06/1925
1 - CARRE 2 - 46	08/06/1948	ZABALA José Maria	- FAMILLE ZABALA - ZABALA José Maria
1 - CARRE 2 - 67	03/11/1917	BASCOU Jeanne née MENDY	- FAMILLE BASCOU - BASCOU Jeanne Mathilde née SORHOUE - 07/03/1983 - BASCOU Jeanne Mathilde née SORHOUE - 07/03/1983 - BASCOU Jean - 11/04/1983 - BASCOU Pierre - 08/10/1916 - BASCOU Jeanne née MENDY - 13/07/1945
1 - CARRE 2 - 70	02/10/1913	PUCHEU Charles Frédéric	- FAMILLE PUCHEU - PUCHEU Charles Frédéric - 06/07/1966
1 - CARRE 2 - 88	18/09/1868	GOENAGA Ambrosia GOENAGA Madalena	- FAMILLE GOENAGA - COSTAS Marie Conception - 30/10/1932 - COSTAS Amélie - 05/06/1912
1 - CARRE 2 - 90	03/04/1928	DURRUTY Marie née SEVEDIO	- FAMILLE DURRUTY - FAMILLE SEVEDIO - SEBEDIO Dominique - 29/04/1898 - RAYMOND Marie née DURRUTI - 12/05/1950 - DURRUTY Jean - 30/11/1927 - SEBEDIO Dominique - 29/04/1898 - DURRUTY Michel - 22/07/1885 - RAYMOND Edouard - 1954 - SEBEDIO Marthe née SALABERRY - 1888 - DURRUTY Marie née SEVEDIO - 1929
1 - CARRE 3 - 61	17/09/1979	ASSEMAT Ernest Augustin	- FAMILLE ASSEMAT - ASSEMAT Dominique Lucia née CRUCETA ARRATE - 07/1979 - ASSEMAT Ernest Augustin - 28/06/1980
1 - CARRE 3 - 110	02/01/1966	PETIT PEZ Germaine	- FAMILLE PETIT PEZ - PETIT PEZ Germaine

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de UN (1) mois ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à URRUGNE, le 10 juillet 2024

Le Maire

(Nom, prénom, cachet et signature)

ARAHENDI Philippe

